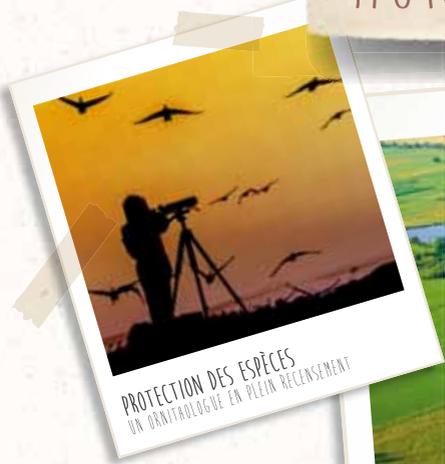




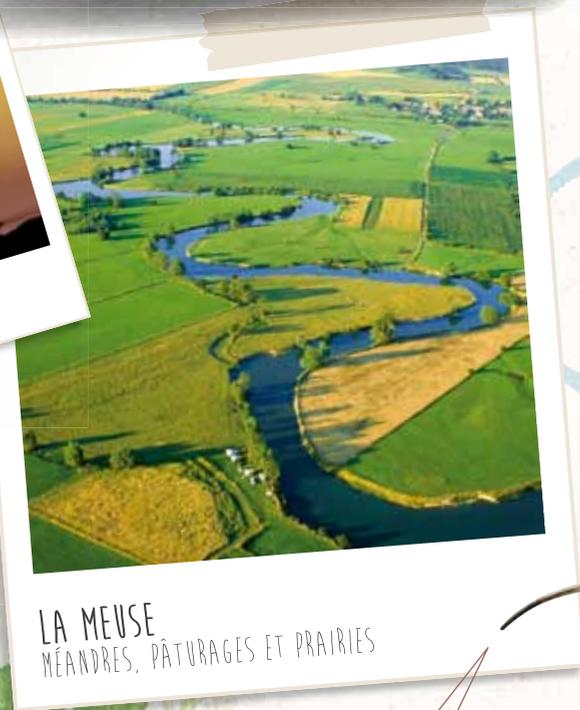
VALLÉE
DE LA MEUSE
MON GUIDE NATURE



TARIER DES PRÉS



PROTECTION DES ESPÈCES
UN CONTRÔLE EN PLEIN RECENSEMENT



LA MEUSE
MÉANDRES, PÂTURAGES ET PRAIRIES



"PARTEZ AVEC MOI
À LA DÉCOUVERTE
DE MON TERRITOIRE"



SOMMAIRE



1^{ÈRE} PARTIE :

A LA DÉCOUVERTE D'UN ESPACE AUX RICHESSES MULTIPLES	P. 4/5
LA MEUSE, FLEUVE VIVANT	P. 6
LE MÉANDRAGE ET LES ANNEXES FLUVIALES	P. 7

2^È PARTIE :

UNE NATURE INTERNATIONALE	P. 8
ACTIONS	P. 9

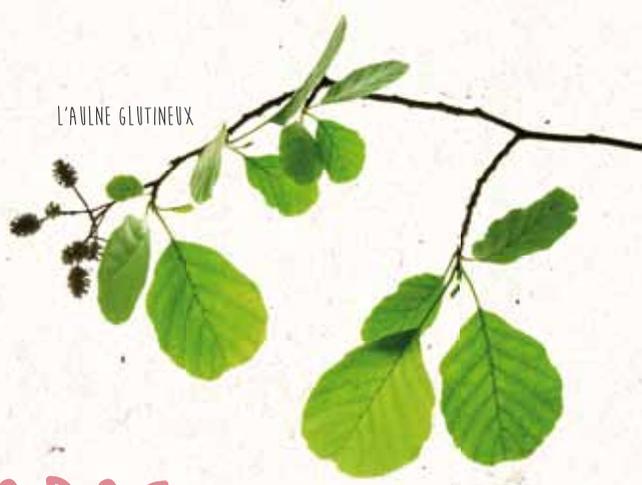
3^È PARTIE :

DE BRIXEY-AUX-CHANOINES À PAGNY-SUR-MEUSE	P. 10/11
DE PAGNY-SUR-MEUSE À COMMERCY	P. 12/13
DE COMMERCY À SAINT-MIHIEL	P. 14/15
DE SAINT-MIHIEL À VERDUN	P. 16/17
DE VERDUN À VILOSNES-HARAUMONT	P. 18/19
DE VILOSNES-HARAUMONT À POUILLY-SUR-MEUSE	P. 20/21

BONNES PRATIQUES	P. 22
------------------------	-------

CONTACTS	P. 23
----------------	-------

L'AVULNE GLUTINEUX



AVANT-PROPOS

3

La vallée de la Meuse s'étend du sud-est au nord-ouest du département, en une grande diagonale de verdure où la faune et la flore forment une biodiversité d'exception. C'est autour de six haltes le long du fleuve que cet « herbier » vous invite à redécouvrir ce territoire.

Du fleuve et ses bras morts aux immenses prairies de fauche, des forêts humides aux bancs de graviers, courlis cendré, râle des genêts, milan royal, castor d'Europe, hirondelles, chauves-souris et libellules... trouvent ici leur havre de paix. La Nature, en équilibre avec l'activité humaine qui règne sur ce site naturel, comme en témoigne l'agriculture, apporte aux riverains et promeneurs, un cadre magique pour découvrir la biodiversité.

Le Département de la Meuse, **soucieux** de ses espaces naturels et menant **une politique** environnementale forte, vous **présente** dans les pages suivantes, les territoires, les espèces à

protéger et les actions menées pour préserver cet espace d'une grande qualité écologique. Et parce que votre engagement est indispensable, vous y trouverez tous les contacts nécessaires pour devenir vous-même acteur de la préservation du site.

CHRISTIAN NAMY
Sénateur de la Meuse
Président du Conseil général



PAPILLON SUR SALICHAIRE

LE GRAND PLANTAIN





À LA DÉCOUVERTE D'UN ESPACE AUX RICHESSES MULTIPLES

4
1^{ère} PARTIE

De Brixey-aux-Chanoines à Pouilly-sur-Meuse, la vallée de la Meuse représente, au fil des 230 km que le fleuve parcourt à travers le département de la Meuse, une vaste zone humide à la diversité écologique trop méconnue.

Fleuve international, la Meuse, d'une longueur de 950 km, prend sa source en France, en Haute-Marne. Traversant le département de la Meuse, il rejoint ensuite **la Belgique puis les Pays-Bas**, pour se jeter dans la mer du Nord.

Au sein du département de la Meuse, plus de **75 000 habitants** vivent à proximité directe du fleuve, notamment autour de Verdun, Commercy et Saint-Mihiel.

La vallée de la Meuse comprend en particulier de **vastes prairies** dont les herbes hautes constituent des habitats idéaux pour certaines espèces.

La zone a ainsi été classée pour la protection des **habitats naturels et des oiseaux**.

De plus, la diversité de sa flore est favorable à beaucoup d'insectes, qui eux-mêmes attirent plusieurs espèces de chauves-souris. D'autres caractéristiques accentuent également sa nature précieuse : par exemple, la vallée constitue une halte migratoire

pour les oiseaux qui prennent leurs quartiers d'hiver plus au sud.

L'agriculture est la première activité économique de la vallée, avec plus de 560 exploitations.

Celles-ci tentent de s'adapter aux multiples enjeux environnementaux, par exemple en modifiant leurs méthodes de fauche.

Enfin, de nombreuses **activités de loisirs**, comme la randonnée, la chasse et la pêche ou encore le canoë-kayak y sont pratiquées : autant de possibilités pour le **développement d'un tourisme vert**.

Aussi, cette brochure a pour objectif de vous faire découvrir au travers de 6 haltes (voir cartographie) les multiples richesses de la vallée de la Meuse et d'attirer votre attention sur l'intérêt de ce patrimoine naturel unique.



"75 000 HABITANTS !
QUELLE CHANCE D'AVOIR
LA NATURE À LEUR PORTE !"



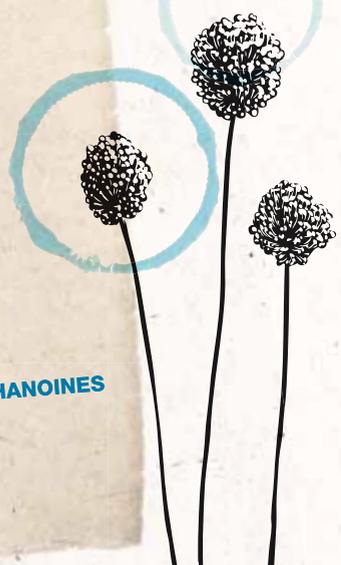
LE CASTOR D'EUROPE





LE CUIVRÉ DES MARAIS
UNE ESPÈCE RARE ET PROTÉGÉE DES PRAIRIES HUMIDES

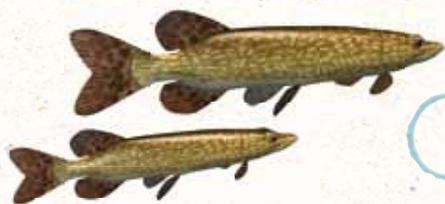
CARTOGRAPHIE





LE SAULE FRAGILE

LE BROCHET



LA MEUSE, FLEUVE VIVANT

6

1^{ère} PARTIE

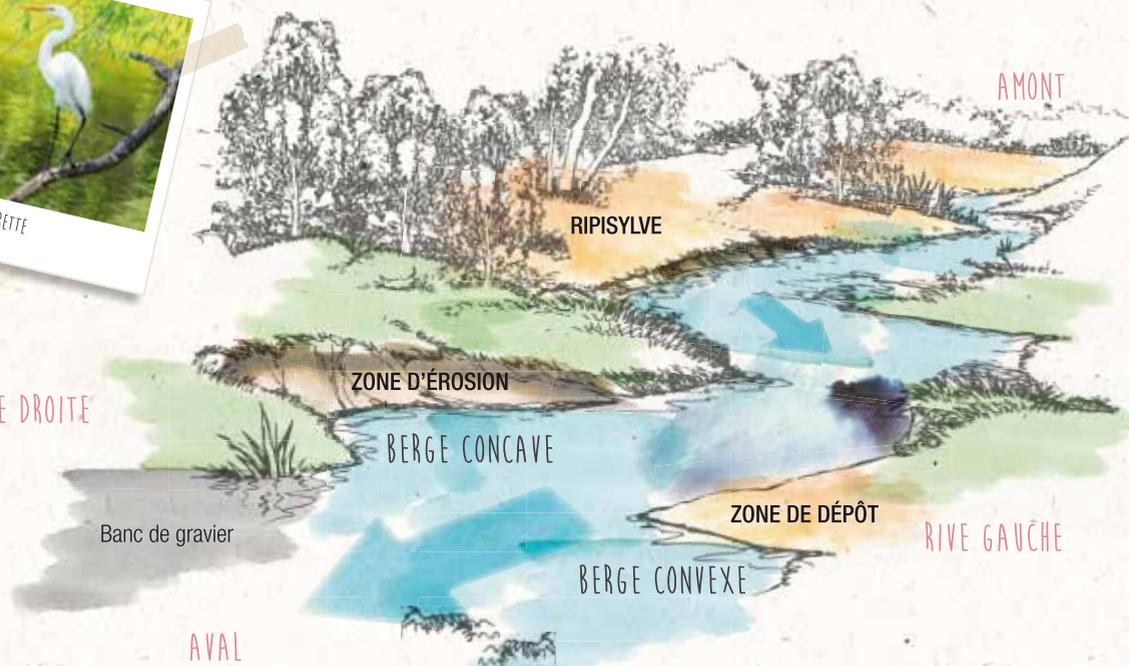
Dans sa partie meusienne, le fleuve est particulièrement sauvage. En effet, peu de routes, barrages ou recalibrages viennent entraver son libre développement. C'est une chance car, **la vallée ainsi configurée présente le pouvoir d'absorber les crues comme une éponge et de limiter ainsi les inondations en aval.**

La particularité d'une vallée qui laisse le fleuve conserver sa **dynamique** est de permettre l'évolution de certains milieux naturels au gré de crues régulières et puissantes.

Ainsi, la zone inondable présente un intérêt complémentaire à celui du lit mineur, qui est la zone d'écoulement habituelle du fleuve. Îles, bras morts, prairies inondables, ripisylves sont autant **d'écosystèmes** en perpétuel renouvellement...



LA GRANDE AIGRETTE



Matériaux charriés par le courant
et déposés au fond du fleuve



RIPISYLVE



LE GUÉPIER D'EUROPE



LE MÉANDRAGE ET LES ANNEXES FLUVIALES

Un fleuve ne présente que très rarement un tracé rectiligne. Les **méandres**, ou « lacets », par des phénomènes **d'érosion et de dépôt** dus au courant, créent sans cesse de nouvelles formes. Parfois, le courant décide d'utiliser un nouveau chemin, abandonnant ainsi un bras d'eau où naîtra un nouvel écosystème, en partie déconnecté du fleuve : l'annexe fluviale.

De l'extrémité sud-est à celle du nord-ouest de la Meuse, **plus de 600 bras morts, mares et autres noues** garantissent ainsi la pérennisation d'une faune très riche et d'une flore spécifique à ces zones humides.

"600 ANNEXES FLUVIALES !
IL A DÛ Y EN AVOIR
DU MÉANDRAGE !"





UNE NATURE INTERNATIONALE...

8
2^e PARTIE

Une gestion globale du fleuve nécessite une concertation dépassant les frontières régionales et nationales. En effet, les diverses interventions humaines en amont du bassin versant (36 000 km² de la France aux Pays-Bas) peuvent impacter le fleuve en aval. **Aussi, préserver les prairies, qui jouent le rôle d' « éponges » naturelles, est primordial pour réguler les crues.**

Ainsi, diverses structures et réseaux définissent les cadres de cette gestion de l'amont à l'aval du fleuve : la Commission Internationale de la Meuse et l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) gèrent les problèmes transversaux liés aux crues et aux barrages.

La préservation de la richesse écologique du site est, quant à elle, la préoccupation majeure du Département de la Meuse au travers des Espaces Naturels Sensibles (ENS) mais aussi de l'Etat et de l'Europe par la désignation de zones Natura 2000.

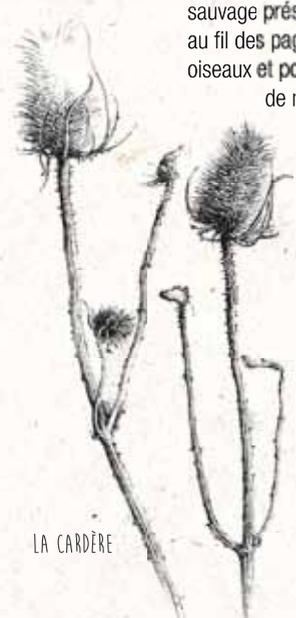


QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

L'objectif du **réseau européen Natura 2000** est de maintenir (ou de rétablir) un état de conservation favorable pour les milieux naturels et les espèces de la flore et de la faune sauvage **présentant** un intérêt écologique. Comprenant 4 zones Natura 2000 (à découvrir au fil des pages) la vallée de la Meuse est surtout reconnue pour son intérêt pour les oiseaux **et pour ses** multiples annexes fluviales. Les actions de protection sont menées de manière contractuelle avec les propriétaires ou les gestionnaires de ces milieux qui sont volontaires pour les mettre en œuvre.

QU'EST-CE QU'UN ENS ?

Les **Espaces Naturels Sensibles** sont des sites où la biodiversité et les paysages sont remarquables. Compétences confiées aux Départements, leur préservation et leur gestion passent notamment par la **maîtrise foncière** des terrains. L'ouverture au public (sentiers d'interprétation, animations...) est un volet important de cette politique. En Meuse, il existe 258 ENS parmi lesquels figure le fleuve Meuse et ses annexes fluviales.



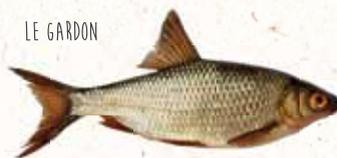
LA CARDÈRE



ACTIONS

La réglementation est un filet de sécurité pour la sauvegarde du site. Cependant, nombres d'acteurs institutionnels, associatifs et particuliers agissent au quotidien avec un objectif commun : la préservation et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité si spécifiques de vallée.

NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR LEURS ACTIONS DANS LES PAGES QUI SUIVENT.



LE GARDON

SE RENSEIGNER SUR LES CONSIGNES OFFICIELLES ET LA RÉGLEMENTATION

Si vous souhaitez organiser un événement, effectuer des travaux ou toute intervention sur les territoires constitutifs du réseau Natura 2000, vous devrez peut-être effectuer à votre charge une **évaluation des incidences Natura 2000 (EIN)**.

Concernant les **espèces protégées**, la loi de 1976 et des arrêtés ministériels interdisent non seulement l'atteinte aux spécimens (déplacement, extinction...) mais également la destruction de leur milieu de vie.

La Loi sur l'Eau de 2006 fixe les mesures pour un retour à un bon état des eaux d'ici à 2015. Elle impose la rédaction de dossier d'incidence « Loi sur l'Eau » pour certains projets.



PÊCHE EN PLEINE NATURE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER
LE SERVICE ENVIRONNEMENT ÉNERGIE DU CONSEIL
GÉNÉRAL DE LA MEUSE : 03 29 45 77 63



PRAIRIES INONDÉES
À BOUQUEMONT





IRIS

DE BRIXEY-AUX-CHA À PAGNY-SUR-MEUSE

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU

10

3^e PARTIE

LES ESPÈCES

LE MILAN NOIR ET LE MILAN ROYAL

Le Milan noir habite les zones humides et prairiales, bâtissant son nid dans les arbres voisins. Migrateur, il revient d'Afrique en février-mars puis se reproduit entre avril et juillet. Le Milan royal est moins répandu. Dans des conditions favorables, on trouve un couple pour 400 ou 600 hectares mais les populations de cette espèce sont menacées.

LE HÉRON CENDRÉ

Grand échassier, le héron cendré se perche communément dans de grands arbres. Il fréquente tous les milieux humides et peu profonds. Solitaire en hiver, il se regroupe en « héronnières » (colonies) au printemps.

LA GRANDE AIGRETTE

Piscivore, elle profite de la quiétude des plans d'eau peu profonds pour hiverner, ainsi que des zones meubles proches du fleuve. C'est une espèce vulnérable.

LA RAINETTE VERTE

Elle fréquente les arbres, arbustes, ronciers, toute la végétation proche du fleuve, se reproduisant dans les eaux stagnantes (mares, étangs, ...). C'est une espèce en déclin.



AUTOUR DU SITE

LOISIRS ET RESPONSABILITÉ

Le développement du **tourisme vert** et fluvial implique de prendre garde à l'environnement. Ainsi, en pratiquant le **canoë-kayak**, il convient, en évoluant sur le fleuve, d'être vigilant à la présence d'espèces dont celui-ci constitue l'habitat. Le Petit Gravelot (voir p.12) est, par exemple, un oiseau qui niche sur les bancs de graviers où il est préférable de ne pas accoster.



LE HÉRON CENDRÉ
ESPÈCE PROTÉGÉE DEPUIS 1974



LA SALICAIRE

NOINES

"3 CLUBS DE CANOË-KAYAK FONT DÉCOUVRIR LE FLEUVE MEUSE DE FAÇON ORIGINALE !"



L'AUBÉPINE



OBSERVATION
LA MIGRATION DU MILAN NOIR



LE FLEUVE MEUSE
SOURCE DE VIE

LES ACTIONS CONCRÈTES

SOUS L'AILE DE « LORRAINE ASSOCIATION NATURE »

Cette association effectue un travail de suivi et de conservation du **Milan royal**. En suivant les individus présents dans la région en les marquant par baguage, ses membres peuvent évaluer la population, **surveiller la reproduction** et la pérennité de l'espèce. Pour optimiser son action, elle renforce les **échanges** avec l'Office National des Forêts (ONF), les animateurs des sites Natura 2000 ainsi qu'avec les agriculteurs.

www.lorraine-association-nature.com



LE MILAN NOIR

DE PAGNY-SUR-MEUSE À

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU



LE PETIT
GRAVELOT

LES ESPÈCES

LE PETIT GRAVELOT

Migrateur revenant dans nos régions aux alentours du mois de mars, le Petit Gravelot a pour principale caractéristique de nicher sur les bancs de graviers et plages peu végétalisés. Les activités nautiques ont tendance à perturber sa nidification, de même que les passages sur les chemins empierrés qu'il choisit comme milieu de substitution.

LA LIBELLULE FAUVE

Espèce typique des zones humides, la Libellule fauve se rencontre sur les eaux stagnantes, mares, étangs, bras morts et gravières de la vallée de la Meuse.

AUTOUR DU SITE

LES DÉCOUVERTES LUDIQUES ACCOMPAGNÉES

Petits et grands sont invités à découvrir la vallée de la Meuse et sa faune et flore remarquables. Des visites accompagnées sont organisées régulièrement, **soit dans le cadre scolaire soit le week-end pour les familles**. Différents organismes pourront vous transmettre ainsi leur savoir :

- l'Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville (ADCPE),
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL),
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO),
- Lorraine Association Nature (LOANA),
- le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL).

L'IMPORTANCE DE LA FORÊT ALLUVIALE

Cet écosystème forestier remarquable, installé sur les alluvions formés par les sédiments en bordure de cours d'eau, se distingue aussi par sa capacité à freiner les crues.



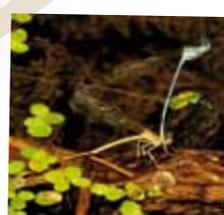
CALOPTÉRYX ÉCLATANT



SYMPETRUM ROUGE SANG



LIBELLULE FAUVE



AGRIONS

//////
SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA MEUSE
SECTEUR SORCY-SAINT-MARTIN



COMMERCY

LES ACTIONS CONCRÈTES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VOID ENTRETIENT SES COURS D'EAU

La Codecom du Canton de Void a entrepris de restaurer et d'entretenir la Meuse et ses affluents. Cette compétence est exercée en lieu et place des propriétaires pour **l'entretien de la ripisylve** (forêt des rives) : abattage d'arbres morts, entretien des saules...

LE CONSERVATOIRE MISE SUR LE MARAIS DE SORCY-SAINT-MARTIN

Le CENL assure la protection du marais grâce à **l'acquisition de parcelles et à la suppression de peupleraies** en partenariat avec un agriculteur local. Des milieux naturels typiques, tels que la forêt alluviale, devenus rares aujourd'hui du fait des nombreux drainages des zones humides, sont protégés grâce à cette démarche.



FORÊT ALLUVIALE ET BANC DE GRAVIERS



BALADE AU BORD DE L'EAU
DES SITES PROTÉGÉS À RESPECTER



DE COMMERCY À SAINT-DIZIER

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU

14

3^e PARTIE

LES ESPÈCES

LE BROCHET

Les populations de ce grand carnassier familier de nos rivières, jadis abondantes, ont tendance à diminuer. En cause notamment, la progressive disparition des zones de reproduction que sont les annexes fluviales telles que les bras morts, souvent du fait de l'homme.

LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Ce petit prédateur piscivore aux couleurs vives et au cri aigu, scrute la surface de l'eau pour saisir ses proies. Il fréquente les abords du fleuve Meuse où il bénéficie de perchoirs naturels pour « pêcher » et de berges meubles pour faire son terrier, la ponte s'effectuant entre avril et mai.



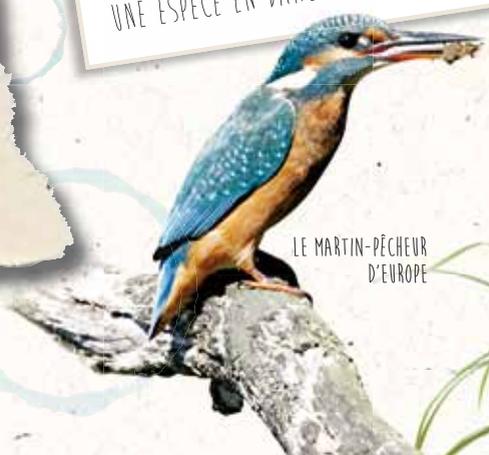
LE BROCHET
UNE ESPÈCE EN DANGER

LES ANNEXES FLUVIALES

Elles apparaissent au fil du temps par les mouvements du fleuve au sein de sa zone d'inondation. L'eau, changeant parfois de trajectoire, ouvre de nouveaux chenaux, abandonnant certains bras. Ceux-ci se fermeront progressivement, évoluant vers une zone humide très riche, appelée annexe fluviale (voir page 7).



ANNEXE À DIEUE-SUR-MEUSE



LE MARTIN-PÊCHEUR
D'EUROPE

T-MIHIEL



AUTOUR DU SITE

LE FLEUVE MEUSE OU LE PARADIS DE LA PÊCHE ET DE LA CHASSE

Conscient de la nécessité de protéger cet espace naturel, les fédérations départementales de la chasse (FDC) et pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) sont des acteurs majeurs du département. Elles comptent respectivement 7 000 et 11 000 adhérents.



LES ACTIONS CONCRÈTES

DES CHASSEURS ET DES HAIES

« La plantation de haies permet de développer la biodiversité en favorisant toute la **chaîne alimentaire** (du plus petit-insecte jusqu'à l'oiseau), explique Nicolas Losa, de la FDC 55. Nous fournissons les plants et travaillons en **partenariat** avec les agriculteurs, les sociétés de chasse et les propriétaires fonciers. Nous intervenons dans les **écoles** pour sensibiliser sur ces actions, sur les espèces présentes, tout en faisant participer les élèves aux plantations ».

LES PÊCHEURS AU SECOURS DES POISSONS

« Les annexes fluviales connectées au fleuve sont intéressantes pour la **reproduction des brochets** notamment, explique Hervé Salvé, directeur de la Fédération de pêche de la Meuse. Lorsqu'elles se ferment progressivement, elles peuvent devenir **des pièges** pour les poissons et leurs œufs au moment où le niveau du fleuve est bas. De plus, le comblement artificiel détruit complètement des sites de ponte potentiels. »

Ce comblement peut être naturel mais aussi provoqué par l'intervention humaine. « À Vilosnes, nous avons récemment reprofilé une annexe fluviale comblée du fait du **piétinement du bétail**, décrit Fabrice Héberlé, technicien.

La végétation avait également disparu : nous avons donc replanté et clôturé, tout en aménageant un abreuvoir à pompe pour le bétail ».



"MÊME LES POISSONS SONT PROTÉGÉS !"





DE SAINT-MIHIEL À

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU

16

3^e PARTIE

LES ESPÈCES

LE COURLIS CENDRÉ

Oiseau emblématique de la vallée, il est le plus grand limicole d'Europe. En Lorraine, il occupe les vastes prairies inondables des vallées alluviales comme la vallée de la Meuse. Privilégiant les herbes modérément hautes pour la nidification, il pond à partir de fin avril. Les poussins ne prennent leur envol qu'à la fin du mois de juin.



LE LIMICOLE
PETIT ÉCHASSIER SE NOURRISSANT
PRINCIPALEMENT D'INVERTÉBRÉS,
LOMBRICS ET INSECTES

LE GUËPIER D'EUROPE

Cet oiseau très coloré creuse son nid directement dans les berges, pouvant se regrouper en colonies de plusieurs centaines d'individus.

LE CASTOR D'EUROPE

Ce rongeur creuse son terrier dans les berges des cours d'eau. Végétarien, il se nourrit d'écorces et de jeunes pousses de saule notamment. Longtemps présente sur tous les fleuves et rivières de France, puis quasiment exterminée par l'homme, cette espèce est encore aujourd'hui menacée.



LA LOCHE D'ÉTANG

Découverte à Lacroix-sur-Meuse, elle constitue un véritable trésor pour la vallée de la Meuse. La pollution, l'assèchement et le recalibrage des zones humides ont fortement réduit sa présence : c'est une espèce protégée menacée d'extinction.



LE GUËPIER
D'EUROPE



CAREX



PRAIRIES INONDEES ET GELÉES
BANNONCOURT

VERDUN



LES PÂTURAGES
UN ATOUT POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

AUTOUR DU SITE

L'AGRICULTURE GÉNÈRE DES MILIEUX NATURELS

La vallée de la Meuse est occupée à **80 % par des zones agricoles**, notamment des prairies qui constituent l'atout essentiel de la zone alluviale. Les éleveurs laitiers et allaitants, par le pâturage et la fauche qu'ils pratiquent, sont essentiels au maintien de ces milieux remarquables.

Afin de bien caractériser les **pratiques agricoles**, la Chambre d'Agriculture de la Meuse a mené une enquête auprès des agriculteurs. Cela a permis de proposer des mesures d'adaptation aux objectifs de gestion Natura 2000 : préserver la biodiversité et la qualité de l'eau.

LES ACTIONS CONCRÈTES

UN LIEN FORT ENTRE AGRICULTEURS ET OISEAUX

Agissant en particulier pour la sauvegarde des oiseaux prairiaux, **183 agriculteurs** sont actuellement engagés dans des mesures agro-environnementales. Ouvrant droit à des compensations financières, elles consistent à appliquer l'absence de fertilisation, le retard de fauche des prairies pour sauvegarder les oiseaux pendant les périodes de nidification, la diminution de la densité du bétail dans les pâturages, la remise en herbe des terres cultivées ou encore la réduction des traitements phytosanitaires. Grâce à l'investissement des agriculteurs, **c'est plus de 34 % des prairies de la vallée qui sont engagées dans la démarche.**

SITE NATURA 2000
LA MEUSE ET SES ANNEXES
HYDRAULIQUES

LES PRAIRIES INONDABLES

Riches en alluvions (dépôts de sédiments), ces prairies sont soumises à des immersions régulières en période hivernale et printanière. Elles abritent de nombreuses espèces exclusives de ces zones humides.



LES PRAIRIES INONDÉES
SUR UN CHEMIN DE MAIZEY



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT
LES AGRICULTEURS PROTÈGENT LES OISEAUX

DE VERDUN À VILOSNES-

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU



LE VESPERTILLON DE DAUBENTON

FRUITS
D'ÉGLANTIER



LES ESPÈCES

LE VESPERTILLON DE DAUBENTON

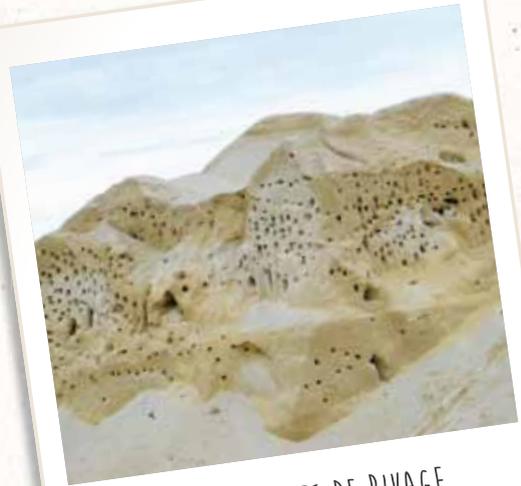
Largement répandue en Lorraine, cette chauve-souris chasse sa nourriture en volant à fleur d'eau pour attraper les insectes. La vallée de la Meuse héberge plus de la moitié des colonies de mise-bas connues en Lorraine. Oh les trouve surtout dans les ponts autour de Commercy et de Saint-Mihiel.

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Cette espèce en déclin chasse insectes et petits vertébrés dans les zones de friche, les prairies et les abords des chemins. Elle entrepose ses proies dans des « lardoirs » : dans des buissons épineux ou sur des fils barbelés.

L'HIRONDELLE DE RIVAGE

Cette migratrice se regroupe en colonies pouvant aller jusqu'à 700 couples. Elle présente la particularité de nicher dans les berges sablonneuses du fleuve, et ponctuellement dans des zones artificielles comme les stocks de sable.



COLONIE D'HIRONDELLES DE RIVAGE
STOCK DE SABLE À CHARNY-SUR-MEUSE

AUTOUR DU SITE

LA GRAVIÈRE, UN MILIEU DE SUBSTITUTION

La gravière est une carrière d'où est extrait du gravier et du sable dans le lit majeur du fleuve. Les tas formés sur les sites attirent des espèces telles que le Petit gravelot ou l'Hirondelle de rivage : ils constituent pour ces oiseaux une **alternative profitable à leurs habitats naturels** qui ont tendance à se raréfier ou à être perturbés.



-HARAUMONT



BALADE EN FIN DE JOURNÉE



L'HIRONDELLE
RUSTIQUE

LES ACTIONS CONCRÈTES

La carrière GSM de Charny-sur-Meuse, à proximité immédiate de la Meuse, abrite chaque année une grande colonie d'hirondelles de rivage. GSM préserve cette population **en n'utilisant pas les stocks de sable investis** pendant la période de nidification. « L'espèce a besoin d'une paroi abrupte pour la protéger des prédateurs, explique Louis Kirsch, responsable Environnement à GSM. Nous avons pour projet de construire des **parois artificielles** pour l'accueillir, mais l'idéal serait qu'elle trouve dans son milieu naturel des berges adaptées ».



L'HIRONDELLE DE RIVAGE



LA PIE-GRIÈCHE
ÉCORCHEUR



DE VILOSNES À POUVILLY

RÉVÉLATIONS AU FIL DE L'EAU

20

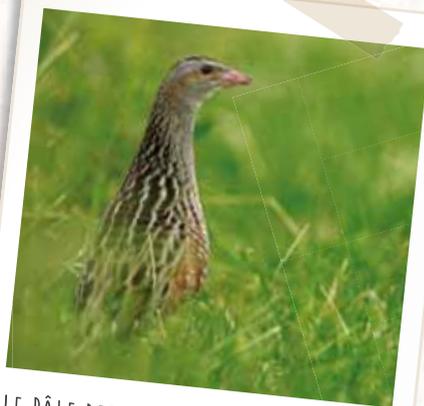
3^e PARTIE

PRAIRIE ET ANNEXES FLUVIALES

LES ESPÈCES

LE RÂLE DES GENÈTS

Cette espèce élancée, rappelant volontiers la perdrix, niche au sol à la faveur des herbes hautes des prairies inondables telles que celles bordant la Meuse. Très discrète, il est rarissime de pouvoir l'observer ; il sera plus fréquent d'entendre son cri râpeux et lancinant après le coucher du soleil. Le Râle des genêts est une espèce menacée dont les populations sont en net recul dans toute l'Europe. Il s'agit d'un exemple typique d'espèce très fragile de par son milieu de vie, la prairie de fauche. Celle-ci peut être protégée par une adaptation des pratiques de fauche.



LE RÂLE DES GENÈTS
À L'ABRI DANS LES HAUTES HERBES DES PRAIRIES



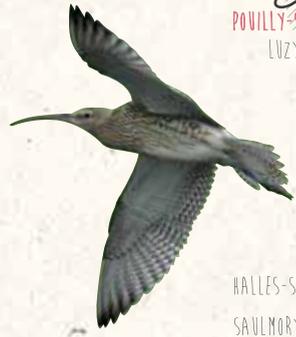
UN POUSSIN DE RÂLE DES GENÈTS

LE FRÈNE

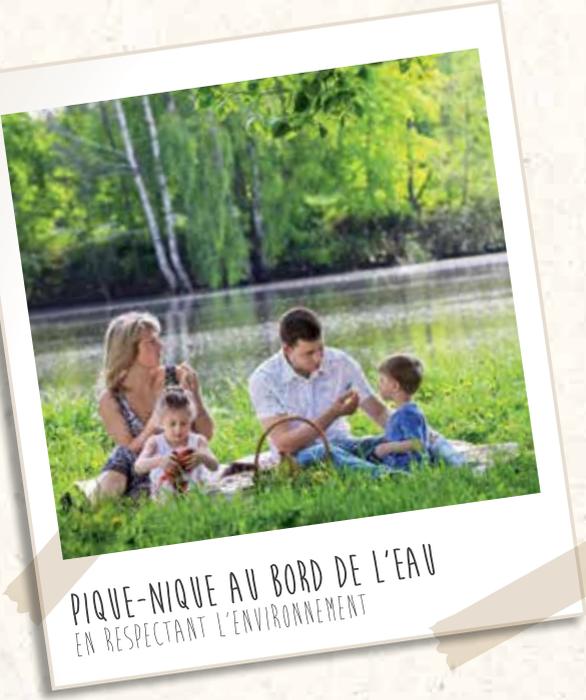
LA CARDAMINE
DES PRÉS

"LE RÂLE DES GENÊTS ET MOI, ON A DE LA CHANCE, ON AIME LES PRAIRIES HUMIDES ET ICI, IL Y EN A PARTOUT !"

-SUR-MEUSE



SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA MEUSE
SECTEUR DE STENAY



PIQUE-NIQUE AU BORD DE L'EAU
EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

LES ACTIONS CONCRÈTES

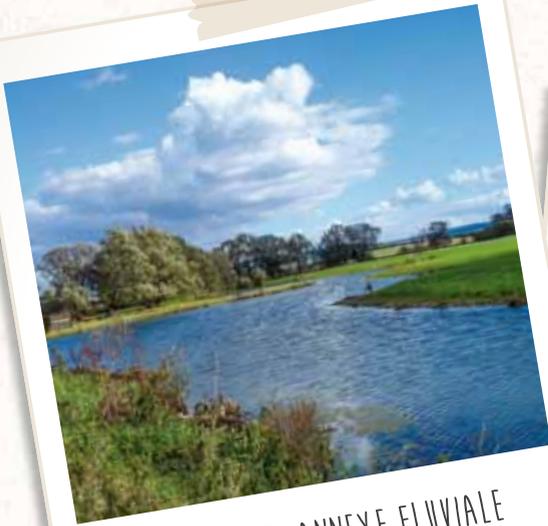
PROTÉGER LE RÂLE DES GENÊTS
Le Réseau régional Râle des genêts et ses partenaires mènent depuis 2009 diverses actions pour la protection de cette espèce menacée. L'initiative majeure, essentielle à la préservation de l'espèce, consiste à **retarder la fauche des prairies** (voir page 17). La mise en place de cette mesure d'urgence permet de protéger rapidement une zone occupée par un râle. Les partenaires du Réseau sont présents pour les comptages en mai et juin et lors des fauches afin d'aider à adapter les pratiques (une fauche de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle à vitesse réduite permet aux râles de quitter la prairie sans encombre).
www.cpie-meuse.eu

AUTOUR DU SITE

UN TOURISME ÉCO-RESPONSABLE
 Le tourisme de nature est incontestablement **l'activité de loisirs privilégiée** en vallée de la Meuse. Parcourir ce territoire et découvrir ses richesses vous offrira un moment d'évasion tout en constituant une démarche citoyenne : votre intérêt et votre attachement à la vallée est aussi un moyen **d'assurer sa promotion et donc sa protection**.
www.tourisme-meuse.com



LES PARTENAIRES DU RÉSEAU RÂLE DES GENÊTS :
 Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Meuse, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL), le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), les Conseils Généraux de Meuse, de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



LA MORTE-MEUSE, ANNEXE FLUVIALE
VACHERAUVILLE



LA MEUSE EN CRUE
SAUVIGNY

BONNES PRATIQUES

La vallée de la Meuse est un espace naturel fragile ! Lors de vos promenades, le respect de quelques règles simples permet de le préserver.

LES BONS GESTES À ADOPTER

NE PAS CUEILLIR DE PLANTES NI PERTURBER LES ANIMAUX

Quelle que soit la situation ou l'espèce concernée, le dérangement est toujours dommageable. Certaines espèces sont protégées et/ou en voie d'extinction. Leur cueillette ou prélèvement est interdit.

RESTER DISCRET

La faune est très sensible au bruit : celui-ci perturbe la reproduction et peut provoquer la fuite des animaux, les rendant ainsi visibles de leurs prédateurs. Il est ainsi préférable de ne pas pratiquer le camping sauvage et de ne pas allumer de feu au bord du fleuve.

REPARTIR AVEC SES DÉCHETS

La pollution de l'eau et des sols a des conséquences

sur la faune et la flore ! Il ne faut pas oublier que les mégots de cigarettes ne sont pas biodégradables. Il ne faut pas les jeter dans la nature !

SURVEILLER SON ANIMAL DOMESTIQUE

Les chiens peuvent provoquer la fuite d'animaux et la destruction de couvées. Il est préférable de garder son animal en laisse ou au minimum d'éviter qu'il ne s'éloigne du chemin.

RESTER SUR LES CHEMINS

À pied, à vélo, en quad ou en voiture... quel que soit le mode de déplacement, il faut toujours utiliser les chemins prévus à cet effet et ne pas divaguer dans les propriétés privées.



CHEVRETTE, FEMELLE DU CHEVREUIL
PRAIRIES

CONTACTS

UN SEUL SITE INTERNET :

[HTTP://VALLEE-MEUSE.N2000.FR](http://vallee-meuse.n2000.fr)



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MEUSE
Service Environnement - Énergie

Place Pierre-François Gossin
CS50514 - 55012 BAR-LE-DUC CEDEX
03 29 45 77 63 - environnement@cg55.fr

CONTACTS MAÎTRE D'OUVRAGE NATURA 2000 :

SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA MEUSE
DE BRIXEY-AUX-CHANOINES
À VILOSNES-HARAUMONT

Conseil général de la Meuse
Place Pierre-François Gossin
CS50514
55012 BAR-LE-DUC CEDEX
03 29 45 77 63
vallee-meuse.n2000.fr

SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA MEUSE
SECTEUR DE STENAY

Communautés de communes
du Pays de Stenay
6 Place de la République
55700 STENAY
03 29 80 31 81
www.stenay.com

SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA MEUSE
SECTEUR DE SORCY-SAINT-
MARTIN

Communautés de communes
de Void
22 Rue Louvière
55190 VOID-VACON
03 29 89 97 61
www.cc-cantondevoid.fr

SITE NATURA 2000
LA MEUSE ET SES ANNEXES
HYDRAULIQUES

Parc Naturel Régional de Lorraine
(PNRL)
Logis abbatial
BP 35 - Rue du Quai
54702 PONT-A-MOUSSON
CEDEX
03 83 81 67 67
pnr-lorraine.N2000.fr

CONTACTS PARTENAIRES :

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA MEUSE

Les Roises
Savonnières devant Bar
CS 10229
55005 BAR LE DUC CEDEX
03 29 83 30 30
www.meuse.chambagri.fr

CONSERVATOIRE
DES ESPACES NATURELS
DE LORRAINE (CENL)

3 rue Robert Schuman
57400 SARREBOURG
03 87 03 00 90
www.cren-lorraine.com

CPIE DE MEUSE

14 Rue Chaudé
55160 BONZÉE
03 29 87 36 65
www.cpie-meuse.eu

FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DE LA MEUSE (FDC 55)

27 rue Dom Ceillier
CS 20932
55014 BAR LE DUC CEDEX
03 29 79 03 31
www.fdc55.com

FÉDÉRATION DE LA MEUSE
POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE
(FDPPMA 55)

Le Moulin Brûlé
55120 NIXEVILLE BLERCOURT
03 29 86 15 70
www.federationpeche.fr/55/

LIGUE POUR LA PROTECTION
DES OISEAUX (LPO)

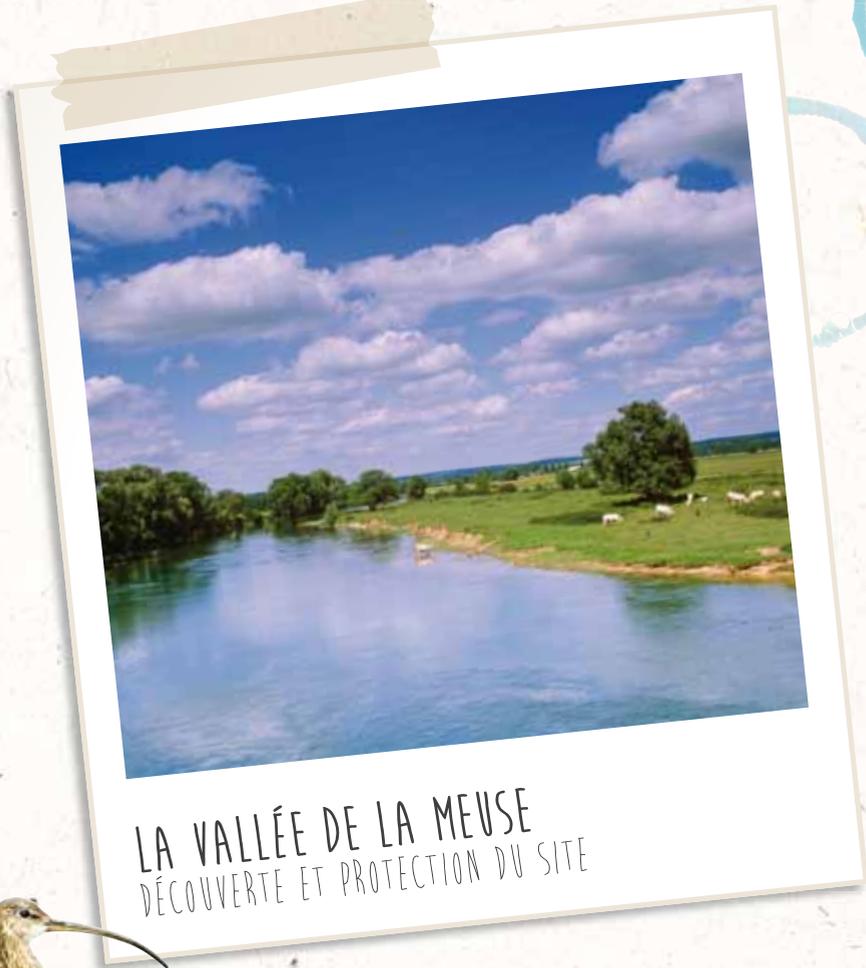
47 Rue des Rosiers
55700 STENAY
06 83 29 25 47
meuse.lpo.fr

LORRAINE ASSOCIATION
NATURE (LOANA)

Le Fort
55140 CHAMPOUGNY
www.lorraine-association-nature.com

CENTRE ORNITHOLOGIQUE
LORRAIN (COL)

Centre Ariane
240 Rue de Cumène
54230 NEUVES-MAISONS
www.centre-ornithologique-lorraine.com/



LA VALLÉE DE LA MEUSE
 DÉCOUVERTE ET PROTECTION DU SITE



Conseil général de la Meuse

Hôtel du Département
 CS50514 - 55012 BAR-LE-DUC CEDEX - FRANCE
 Tél. 03 29 45 77 55 - contact@meuse.fr
www.meuse.fr

Financeurs :

